



**HAL**  
open science

## Le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d'ordre

Nicolas Cuzacq

► **To cite this version:**

Nicolas Cuzacq. Le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d'ordre. RIODD 2016, Jul 2016, Saint-Étienne, France. hal-01349966

**HAL Id: hal-01349966**

**<https://hal.science/hal-01349966v1>**

Submitted on 29 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d'ordre.**

**Nicolas CUZACQ.**

Maître de conférences HDR à l'UPEC.

Laboratoire : Marchés, Institutions, Libertés.

[cuzacq@u-pec.fr](mailto:cuzacq@u-pec.fr)

### **Résumé**

Le concept de vigilance a connu au sein de la RSE une ascension « fulgurante » depuis le début des années 2000. La vigilance est une notion connue de longue date par les juristes dans des domaines spécifiques comme le droit bancaire, mais elle a pris une autre ampleur depuis l'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le 16 juin 2011, de principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce conseil a formalisé la diligence attendue des entreprises en leur demandant d'identifier les incidences de leurs activités dans le domaine des droits de l'homme et d'en atténuer les effets et de rendre compte de la manière dont elles y remédient. Les jalons du devoir de vigilance étaient posés et ils ont inspiré la proposition de loi sur le sujet qui a été votée par l'Assemblée nationale. Le projet de communication contient trois parties. La première présente la démarche de prévention inhérente à la proposition de loi. La seconde partie analyse la responsabilité pour faute de vigilance qui est instaurée par le texte. Les propositions doctrinales alternatives sont étudiées : responsabilité du fait d'autrui ; création d'un mécanisme de garantie. Enfin, la troisième partie s'intitule : « critique et contre-critique de la proposition de loi relative au devoir de vigilance ». Elle permet de nourrir le débat relatif à la légitimité du texte.

**Mots-clés** : Vigilance, démarche préventive, responsabilité juridique.

### **Abstract**

The notion of vigilance is topical with the bill which is at present discussed within French Parliament. The communication presents the preventive approach which characterizes this bill as well as the mechanism of liability which it operates. Finally, a last part presents the criticism as well as against critic of the bill.

**Key-words**: Vigilance, preventive approach, liability.

**L'intégralité du texte a été publié In Martin-Chenut, K., Quenaudon, R. de, *La RSE saisie par le droit : perspectives interne et internationale*, Pedone, 2016, p. 453-467.**